NEWS
PN2620
.V46
1835
avr.1
3e ann.
n.91

BOSTON PUBLIC LIBRARY
3 9999 06609 134 7

BPL1MI
39999066091347

Vert-vert : journal sans abonnés.

MERCREDI, 1er AVRIL 1835. TROISIEME ANNEE. N° 91.

DEUX SOUS PAR JOUR

ON S'ABONNE
5, rue des Filles-Saint-Thomas.

Le journal est rendu à domicile à 8 heures du matin.

TROIS FRANCS PAR MOIS

ANNONCES:
10 sous la ligne.

On traite à forfait pour les annonces à l'année.

VERT-VERT.

GAZETTE DE PARIS

LE PÈLERINAGE DE CLUNY.

Depuis quelques années, le *bric-à-brac*, cette mode rétrospective, cette piquante évocation du passé, a fait de nombreux prosélytes. Il n'est pas de boudoir de femme élégante, pas de cabinet d'homme lettré, pas de salon de fashionable qui ne soient fiers d'un service de vieux Sèvres, d'un bahut de Jean Goujon, d'une encoignure incrustée de Boule. Mme de Sampayo fait de fréquentes visites aux marchands du quai Voltaire, et se hâte d'enlever une rocaille que lui disputerait Mme de Flahaut ou Mme Lehon. MM. de la Rifaudière, Mosselmann, de Jossaud, Jrisson possèdent des collections d'antiquailles, d'armures, de chinoiseries qui attestent une connaissance exacte des diverses phases de l'ameublement; le meuble de salon de M. J. Janin est en bois doré, contourné, voluté, recouvert de damas cerise à ramages, et son cabinet de travail renferme un petit corps de bibliothèque qui appartint à Bossuet. Qui ne connaît enfin le scientifique sanctuaire de M. Sauvageot, ancien violon de l'Opéra, qui a dépensé toute sa puissance olfactive à respirer la poussière des reliques du tems passé.

Mais parmi toutes ces collections récentes obtenues à prix d'or, et que d'un souffle peut disperser le caprice de la mode qui les a créées, celle de M. du Sommerard, commencée depuis long-tems, continuée avec une patience admirable, n'a pas cessé de maintenir son rang.

Tout homme qui a fait son droit connaît cette rue des Mathurins dont une extrémité conduit à la rue Saint-Jacques, l'autre à la rue de la Harpe. Tout homme qui a suivi les cours de la faculté des lettres a remarqué ce gothique et gracieux hôtel de Cluny, qui regarde de ses fenêtres dentelées la rue de la Sorbonne; sous cette porte sculptée, enrichie de baguettes élégantes, flanquée de légères colonnettes, on ne voyait autrefois entrer que des ouvriers imprimeurs, coiffés du classique bonnet fait avec les œuvres complètes de Jouy; à présent, l'imprimerie est au diable avec les imprimeurs : l'hôtel de Cluny est balayé, badigeonné, passé à la chaux; M. du Sommerard y a planté sa bannière d'antiquaire, transporté ses richesses du moyen-âge et de la renaissance. Il a dit : *Cet hôtel est à mon gré; j'y suis bien, j'y resterai.*

— Qu'est-ce que M. du Sommerard?

— Dans un almanach royal et national, à l'article *Cour des comptes*, vous trouverez le nom de M. du Sommerard figurant comme référendaire entre M. Etienne, le fils de ce *Joconde qui a tant parcouru le monde* avec des cheveux frisés et un grand col, et M. Arnault, le fils de celui qui a voulu rendre l'Académie héréditaire. Arbogaste fils n'est pas encore référendaire.

Si vous voyez siéger M. du Sommerard à la cour des comptes, vous le prendrez simplement pour le magistrat le plus absorbé par les chiffres; sous l'extérieur de cet homme qui fait des rapports sur les dépenses de l'état, vous ne chercheriez jamais un antiquaire aussi passionné, aussi enthousiaste, un homme qui est allé dévaster Everborn pour en rapporter des cellules sculptées, enlever à Bruges ses vieux manuscrits et dépouiller l'abbaye de Saint-Riquier de son magnifique rétable.

M. du Sommerard était fait pour l'hôtel de Cluny, l'hôtel de Cluny pour M. du Sommerard. Là il est à l'aise, et son bagage est à sa place au milieu de ces salles à solives, illustrées par le séjour de Charles de Guise, cardinal de Lorraine, d'Angélique Arnauld et des abbés de Cluny, et auxquelles on monte par un escalier de vieux style et en pierre.

M. du Sommerard délivre un grand nombre de permissions pour visiter sa collection : des équipages brillans entrent de toute la force de leurs chevaux anglais dans cette cour historique, s'y entassent ou se rangent dans les petites rues du quartier. Une caravane de jolies femmes curieuses, émigrées de la Chaussée-d'Antin, serpente dans la rue des Mathurins, dans la cour, l'escalier et les salles de l'hôtel; des hommes de tout rang, des grands seigneurs (s'il en reste), des artistes, des écrivains se pressent autour de M. du Sommerard, qui les reçoit avec politesse et plaisir, et fait une large dépense de bonhomie et de complaisance en donnant lui-même l'explication de ses trésors.

Car ces trésors, M. du Sommerard ne les met pas sous verre : non-seulement il en offre la vue, mais il s'en est donné l'usage; il s'est identifié avec eux, vit avec eux et par eux; il ne respire, dort, boit et mange que dans le moyen-âge et la renaissance. Ses chemises sont enfermées dans un bahut, sa vaisselle dans un dressoir flamand; il ne mange d'œufs sur le plat que dans une assiette de Bernard Palizzi, de côtelette qu'avec une fourchette (*bidens*), et mourrait de soif plutôt que de boire dans un verre moderne; son domestique lui apporte un hanap.

Pour dormir la nuit, pour rêver émaux byzantins, dyptiques, cuirs dorés, olifants, espadons à deux mains, fauchars, morions, salades, hourguignotes, capelines, heaulmes et chanfreins, M. du Sommerard ne couche pas, comme bien vous pensez, sur un lit de palissandre ou d'acajou à bateau. Il s'est fait pour lui, pour son propre usage, une chambre de François Ier; c'est un incroyable musée où se pressent un lit avec dais à corniches et grandes figures de bois sculpté, courtine, guttières et couvertoir, des armures, des jeux d'échec, des éperons, des casques, des estocades. Les murs sont couverts de *primatice*, de miroirs, d'arabesques et de trophées; c'est là que couche l'honnête et bon antiquaire, référendaire à la cour des comptes.

Son salon, celui où il reçoit ses amis, où il fait de l'intimité et prend son café, n'est pas d'un autre style, sauf quelques tableaux de nos peintres modernes dont il est l'ami, dont il a deviné et encouragé la plupart à leur début. Dans ce salon il y a un piano pour la fille de l'antiquaire; car l'antiquaire a permis à ce meuble si moderne d'entrer chez lui. Mais à quelle condition? Tout bardé de tablettes d'ivoire sculpté, de planches d'ébène incrusté, porté sur des pieds à torsades, en un mot méconnaissable.

Finissons par dire que la chapelle restaurée, et rendue à son ancien état de décoration, est la merveille la plus attrayante. Une figure affublée d'une chasuble représente un prêtre disant la messe. Une autre figure, bardée de fer, simule un guerrier qui prie. Puis ce sont des livres d'heures, des manuscrits, des chapelets, des croix, des ostensoirs, des bénitiers, des stalles, des custodes, et mille autres objets dont l'explication détaillée se trouve dans une notice sur l'hôtel Cluny, publiée par le possesseur de la collection chez Ducollet, libraire, 15, quai des Augustins. Cet opuscule se recommande par la finesse des rapprochemens, la lucidité des inductions, et un air de vérité qui appelle la confiance.

LES PIRATES MAROQUINS.

Le fait suivant nous paraîtrait apocryphe, s'il n'était attesté par les habitans d'une commune entière, et si nous n'en lisions les détails dans le procès-verbal du brigadier de gendarmerie de Roquemore, procès-verbal rapporté et commenté fort au long par l'*Echo de la Drôme*.

Le 22 mars, à six heures et demie du soir, le coche de Lyon, qui descend à Arles, était sur le point d'arriver à Roquemore, village situé sur les bords du Rhône, qui mène à la lisière du département du Gard; la nuit s'approchait, et le conducteur du coche, selon l'usage des voyages des petits jours et à cause des roches à fleur d'eau que l'obscurité ne permet pas d'apercevoir, devait s'arrêter à Roquemore pour attendre le lendemain.

Comme le coche cotoyait une petite île toute couverte d'épais roseaux et d'autres arbustes d'une végétation marécageuse, du milieu de ces massifs sortit une barque fort longue, à voile latine ployée; elle était montée par quatorze hommes noirs ou basanés, qu'on a su bientôt être des pirates maroquins, qui, par un trait inouï d'audace, avaient

remonté le Rhône jusqu'à trois lieues au-dessus d'Avignon. Fort heureusement, ainsi qu'il arrive dans cette saison, peu de voyageurs étaient sur le coche; les pirates s'emparèrent de trois dames et d'une demoiselle (l'*Echo de la Drôme* cite leurs noms) : Mme Lagardière, de Lyon; Mme Fouillot des Arnas; Mme Baboy et sa fille. Les voyageurs furent mis à terre sur l'île et confiés à la garde de deux bandits.

Après ce bel exploit, les Maroquins se dirigèrent vers la rive droite du Rhône, et débarquèrent dans l'anse du petit château de M. Vervilliers. Ils amarrèrent leur barque, et se rendirent, le pistolet au poing, à la maison de campagne. Mlle Eugénie de Vervilliers était sur le perron, et la première, elle aperçut les bandits : elle fut sur-le-champ enlevée et traînée à la barque. Il y avait compagnie au salon. Qu'on juge de l'effroi : M. de Vervilliers engagea courageusement la lutte, et il fut bien secondé par M. Reverdy, son gendre futur, et fils d'un négociant honorable de Valence; mais leurs efforts furent inutiles : on les garotta en un clin d'œil, et on les jeta, tout meurtris et baillonnés, dans le fourré du parc. Cinq dames furent entraînées violemment au rivage : Mme de Vervilliers, sa fille Isidorine, Mme Limois, Mme Vincent Bichon, Mme Dauteuil. Les autres dames de la société ont dû à leur âge d'avoir été laissées au château.

A la faveur des ténèbres, les pirates ont descendu le Rhône, emportant leurs captives; un vent très vif, et surtout la rapidité du courant, ont poussé leur barque, en quelques heures, en dessous de la ville d'Arles. Le poste de douanes qui dépend de Saintes-Maries a vu passer cette embarcation suspecte; et M. Vogeux, lieutenant d'ordre, ayant distinctement entendu comme des cris de femmes, a couru sur le rivage, ordonnant à la barque de dériver; sur son refus, il a tiré au hasard un coup de carabine pour donner l'alerte. Dans ces parages, le Rhône est si rapide, qu'on ne pourrait suivre à cheval une barque qui le descend. A la pointe du jour, les bandits étaient en sûreté, c'est à dire en pleine mer.

M. le maire d'Arles a expédié un courrier au préfet des Bouches-du-Rhône pour qu'il fût envoyé en mer quelque embarcation armée à la poursuite des bandits. Le maire a pris cette détermination, peut-être trop tardive, sur la déposition du lieutenant d'ordre Voyeux.

L'*Echo de la Drôme*, journal d'opposition légitimiste, prend occasion de ce fait pour faire intervenir une singulière doléance; nous le citons textuellement : « Un pareil attentat ne pouvait avoir » lieu que sous le gouvernement de l'espèce de celui » que subit la France. Pareille chose ne fût point » arrivée, au tems où le Rhône était sauve-gardé par » les clés du Vatican. O merveille ! un légat du pape » était plus redouté qu'un préfet du juste-milieu. Si » le farouche baron des Adrets, bien plus redoutable » que tous les pirates d'Afrique, eût osé se montrer » à Roquemore, le lendemain l'aurait vu engloutir » dans les souterrains de la tour du légat. Il faut » vivre après juillet pour avoir à redouter les bandits » de Maroc, dans un château de Roquemore; grand » Dieu! où allons-nous donc?»

Certes, nous sommes loin de vouloir défendre le gouvernement actuel, mais nous ne nous sentons pas au cœur le courage de pousser notre opposition jusque dans le terrein de l'*Echo de la Drôme*. Ce journal est sans doute à la solde du Vatican, et vise à la légation papale d'Avignon.

LE DILETTANTISME CHOUAN.

C'était hier le chant des cygnes au théâtre Favart. La saison mélodieuse est finie, le soleil et les roses d'avril nous enlèvent ces rossignols qui enchantent nos sonores hivers. Adieu Julie Grisi! adieu Lablache! adieu Rubini! adieu Tamburini! adieu Ivanoff! adieu Santini! adieu, vous toutes et vous tous gosiers enchanteurs, voix suaves!

Hier, *les Puritains* pour la dernière fois! hier, par un élan spontané, toute la salle a demandé la grande scène du *Pirate* à Rubini, et Rubini est venu la dire entre deux actes avec cet accent suave et dramatique qui l'a fait roi des ténors! aujourd'hui tout est dit, tout est chanté! Des ailes à toute cette musique, des ailes de séraphins à tous ces chanteurs, et ils s'envolent vers les climats heureux qui les attendent!

Que Dieu vous ménage le vent, oiseaux de passage, cygnes voyageurs! Que le brouillard de Londres vous soit léger! que l'humide printems d'Albion ne ternisse pas une seule de vos notes si claires et si brillantes!

Mais un espoir nous reste. Oui, mélomanes parisiens, peut-être.... (prenez vos flacons d'éther pour que cette nouvelle ne vous fasse pas évanouir)...; peut-être aurons-nous encore quelques représentations au Théâtre-Italien.

Voici comment. Laporte, le directeur de l'Opéra de Londres, doit encore un millier de livres sterling aux chanteurs italiens sur leurs appointemens de la saison dernière, et les chanteurs italiens ont déclaré qu'ils ne quitteraient Paris pour Londres que lorsque cette somme serait arrivée.

Quel futile espoir! direz-vous. Peut-on penser qu'un si faible obstacle retardera pour Londres le bonheur d'entendre ces divins chanteurs! Si la caisse de Laporte est vide, il n'a qu'à dire un mot, et les dilettanti anglais lui avanceront la somme. Qu'est-ce que mille livres sterling quand les oreilles de la compagnie des Indes attendent?

Sans doute. Les mille livres sterling partiront de Londres, mais elles n'arriveront pas à Paris.

Elles n'arriveront pas à Paris, parce que les dilettanti parisiens, pour posséder quelques jours encore la troupe italienne, empêcheront l'or anglais de franchir nos barrières. Ces fanatiques dilettanti ont résolu de faire de la chouannerie musicale; ils se sont organisés en bandes, et sont allés se poster dans les buissons de la route de Boulogne pour arrêter et dévaliser la diligence qui apportera les fatales mille livres sterling.

Préparez-vous donc à de nouvelles jouissances, heureux habitués des bouffes.

Les chefs de bande de la chouannerie dilettante sont MM. Anglès, Berryer, Agier (de la faction), Orfila, Méry, Erard, Boudy, comte Merlin, duc d'Orléans.

VOL LITTÉRAIRE.

Nous nous sommes déjà élevés avec force contre les libraires de la Belgique, spoliateurs audacieux, qui, sans aucun respect pour la propriété, publient les contrefaçons d'ouvrages importans dont les manuscrits ont été payés au poids de l'or par les éditeurs de Paris; aujourd'hui le libraire Méline, de Bruxelles, fournit un nouveau but à nos attaques par la publication qu'il vient de faire en Belgique du *Voyage en Orient* de M. de Lamartine, avant même qu'il n'ait paru en France.

En attendant que nous revenions avec plus d'étendue sur cette importante question de propriété littéraire, nous publions les deux lettres suivantes qui nous sont adressées par MM. Charles Gosselin, Furne et de Lamartine:

Paris, le 30 mars 1835.

Monsieur,

Jusqu'à présent les contrefacteurs de Bruxelles s'étaient contentés de reproduire les ouvrages de propriété littéraire que publient les éditeurs français peu de jours après qu'ils avaient été mis en vente, et cherchaient par tous les moyens possibles à introduire en fraude ces contrefaçons. (Voyez l'arrêt de la cour royale contre J. P. Roret et Granger, en date du 20 février dernier.)

Sans nous expliquer sur ce genre de piraterie commerciale, nous venons aujourd'hui vous signaler un procédé nouveau. Le sieur Méline, libraire à Bruxelles, paraît avoir par lui-même, ou par ses agens à Paris, cherché à suborner les employés de nos imprimeries pour se procurer les feuilles des ouvrages importans que nous avons *sous presse*, et il a réussi, malgré nos précautions, à acquérir un paquet d'épreuves non corrigées et non revues par l'auteur des deux premiers volumes du *Voyage en Orient de M. Alphonse de Lamartine*. Il a eu de plus l'audace de publier le premier de ces volumes à Bruxelles, il y a quelques jours, ainsi que le constate une lettre que nous recevons à l'instant d'un libraire de Bruxelles, non contrefacteur, et présentant ce volume, malgré son incorrection et les lacunes qu'il offre infailliblement, comme l'œuvre de notre grand poète, bien que le voyage en Orient n'ait encore été publié nulle part, et ne puisse encore être la proie des contrefacteurs d'aucun pays.

En attendant que les tribunaux des deux pays fassent bonne et prompte justice de ce délit, dont nous allons saisir M. le procureur du roi, nous croyons devoir avancer de quelques jours la publication de cet important ouvrage, afin que le public des pays étrangers soit prémuni contre la publication frauduleuse du sieur Mélino et de ses collègues de Bruxelles; car il paraît que deux autres libraires de cette dernière ville se disposent à contrefaire le contrefacteur.

CHARLES GOSSELIN, FURNE.

Nous recevons de M. de Lamartine la confirmation de cette indignité :

« Paris, 30 mars 1835.

« Monsieur,

« J'apprends à l'instant qu'un libraire de Bruxelles vient de publier, sous mon nom, un volume de mon ouvrage sur l'Orient. Comme il paraît que ce libraire a pris pour base de cette impression, soit des feuilles manuscrites, soit des épreuves incorrectes, dont je n'ai pris aucune connaissance, et qu'il n'a pu se les procurer que par des moyens frauduleux, je déclare que je ne reconnais en aucune sorte cette publication d'un ouvrage qui n'appartient qu'à moi seul jusqu'à ce que je juge devoir le livrer au public, et je n'avouerai que l'édition que prépare mon éditeur à Paris, M. Charles Gosselin, auquel je donnerai plein pouvoir d'obtenir justice de cette spoliation inouïe.

« ALPHONSE DE LAMARTINE. »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Hier, à la chambre des députés, continuation de la discussion sur la responsabilité du pouvoir.

La chambre n'a pas encore pu venir à bout du terrible article 40, relatif à la question de savoir par qui, du pouvoir administratif ou du pouvoir judiciaire, serait donnée l'autorisation de poursuivre un fonctionnaire. M. Dufaure, comme nous l'avons déjà dit, était pour l'autorisation des cours royales. Plusieurs discours ont été entendus sur cette question épuisée, et l'un des meilleurs a été celui de M. Salvandy, moins ampoulé cette fois que de coutume. Dans l'espoir de gagner à leur opinion quelques timides membres du centre, les partisans du système de M. Dufaure ont provoqué sur son amendement un vote par voie de scrutin secret. Cette combinaison a été inutile, car sur 368 votans, 215 se sont prononcés pour le rejet, 155 pour l'adoption.

M. Parant a développé un autre amendement que la chambre a pareillement rejeté. Celui de M. de Daunant, qui conserve l'intervention du conseil d'état pour les agens supérieurs et la supprime pour les agens inférieurs, a donné lieu au débat le plus confus, et a été en définitive écarté, bien que les ministres y eussent donné leur adhésion. M. le président se disposait à mettre aux voix la rédaction de la commission, lorsque la chambre s'est séparée à six heures sans avoir fait faire un pas au projet.

CHRONIQUE.

Hier, le *Moniteur* donnait l'ordonnance du roi suivante relative au procès d'avril; elle est contre-

signée Persil, et publiée sous la date du 30 mars 1835 :

Art. 1er. Tout avocat inscrit au tableau d'une cour ou d'un des tribunaux du royaume pourra exercer son ministère devant la cour des pairs. Néanmoins, les avocats près la cour royale de Paris pourront seuls être désignés d'office par le président de la cour des pairs, conformément à l'article 294 du code d'instruction criminelle.

2. Les avocats appelés à remplir leur ministère devant la cour des pairs y jouiront des mêmes droits, et seront tenus des mêmes devoirs que devant les cours d'assises.

3. La cour des pairs et son président sont investis, à l'égard des avocats, de tous les pouvoirs qui appartiennent aux cours d'assises et aux présidens de ces cours.

— Le Journal officiel contient aussi la mention de plusieurs ordonnances qui nomment dans divers départemens des courtiers de commerce, autorisent l'établissement de plusieurs usines et instituent un grand nombre de foires.

Mme Adélaïde et M. le prince de Joinville sont arrivés hier de Bruxelles.

— Le roi ira habiter Neuilly avec sa famille aussitôt après la Saint-Philippe.

— M. Pasquier a signé avant-hier soir l'ordonnance qui fixe au 5 mai l'ouverture des débats judiciaires du procès d'avril.

— Les travaux de la salle provisoire que l'on construit au Luxembourg seront terminés à la fin de la semaine. Quant à la prison, il n'y manque plus que le mobilier. On peut donc croire que les détenus y seront transférés prochainement.

— On va placer bientôt dans le jardin des Tuileries, pour faire pendant au Spartarus, la superbe statue de Cincinnatus de M. Foyatier.

— Le grand hôtel situé rue de Grenelle-Saint-Germain, sur le boulevard des Invalides, appartenant à l'état, avait été affiché pour être vendu hier aux enchères à l'Hôtel-de-Ville. Au moment de l'adjudication, M. de Jussieu, secrétaire-général de la préfecture de la Seine, a lu un arrêté du préfet, duquel il résultait que cet hôtel était retiré de la mise en vente, attendu qu'il devenait nécessaire à M. Guizot, ministre de l'instruction publique. Le château de Bagatelle, ancienne résidence de campagne du duc de Bordeaux, situé dans le bois de Boulogne, a ensuite été crié sur la mise à prix de 250,000 fr. Personne n'ayant porté d'enchères, la vente a été ajournée pour la quatrième fois depuis 1830.

— M. Ch. Dupin a été nommé vice-président de l'Académie des Sciences, en remplacement de M. Biot, qui a donné sa démission pour raison de santé.

— Lord Elliot et le colonel Gurwood sont arrivés à Paris en mission pour l'Espagne. Ils partent aujourd'hui pour le quartier-général de don Carlos auquel ils doivent proposer de quitter l'Espagne au nom du gouvernement anglais qui se joint au vœu des autres puissances à cet égard. Ils ont eu hier une audience du roi.

NOUVELLES DES THÉATRES.

.·. La semaine prochaine ne se passera pas sans que nous ayons eu l'occasion de témoigner notre admiration à la danseuse inimitable. La composition du concert qui doit avoir lieu entre le ballet nouveau et le 5e acte de *Gustave* n'étant pas encore tout à fait fixée, arrête seule l'annonce définitive de la représentation au bénéfice de Mlle Taglioni; cependant on nous l'ait espérer, on assure même qu'elle aura lieu mercredi prochain. Toutes les loges étant louées, le parterre a été converti en stalles, à l'instar de l'orchestre, afin de pouvoir y admettre les dames et répondre à toutes les demandes qui ont été faites. En attendant le ballet, dont la première représentation se trouve ainsi quelque peu retardée et dans lequel on dit Mlle Taglioni ravissante, nous irons l'applaudir ce soir dans *la Récolte au sérail.*

.·. *Les Enfans d'Edouard* ont été repris hier au Théâtre-Français pour le bénéfice de Joanny. Les femmes, qui prennent fort peu de garde aux périphrases les plus embrouillées, pourvu qu'elles aient un prétexte pour s'attendrir, ont larmoyé fort convenablement. Les deux enfans sont toujours blonds, et aiment leur mère comme par le passé. C'est Mme Dorval qui était leur mère pour cette fois. Elle a donné aux vers de M. Casimir Delavigne toute la poésie qui vibre dans sa voix et qui vit dans son geste, et qui a fait qu'on a beaucoup applaudi.

.·. Un début heureux a eu lieu avant-hier lundi au théâtre du Vaudeville : Mme Petit-Moreau s'est montrée pour la première fois dans l'important personnage de la duchesse de Langeais, de *Mon ami Grandet*; une diction correcte, un bon ton de comédie, une tenue distinguée ont recommandé cette actrice aux applaudissemens du public. Mme Petit-Moreau doit s'essayer aussi, dit-on, dans les principaux rôles du répertoire que laisse momentanément disponible l'absence de Mme Albert.

.·. La première représentation du *Monomane*, nouveau drame en cinq actes, sera donnée sous peu de jours à la Porte-Saint-Martin; en attendant cette solennité, la foule se presse à *la Nonne sanglante* qui se fait escorter avec bonheur de l'intéressant *Latude.*

.·. Nous avons commis hier une erreur de chiffres à propos de la représentation à bénéfice donnée au théâtre Montmartre : c'est une somme de 1200 fr. qui a été versée dans la caisse des incendiés de la Gaîté par M. Séveste, directeur de ce théâtre.

.·. Nous avons déjà parlé d'un nouvel opéra comique qui, sous le titre de *la Bannière du roi*, va enrichir le répertoire du théâtre de Versailles; cette partition, qui est le début de M. Augusti Mermet, élève distingué de Lesueur, sera exécutée pour la première fois, le jeudi 9 avril, sur la scène du chef-lieu de Seine-et-Oise; il y aura ce jour-là beaucoup de dilettanti à Versailles.

.·. On n'a pas oublié la sensation que produisit il y a deux ans dans les *Concerts historiques* de M. Fétis la belle musique des seizième et dix-septième siècles, si fraîche et si nouvelle à force de vétusté. On annonce que M. Fétis, aujourd'hui maître de chapelle du roi des Belges, viendra nous donner pendant la semaine sainte de nouveaux *concerts historiques* dans lesquels il fera entendre des compositions aussi ignorées des artistes eux-mêmes que du public.

.·. L'inventeur de la nouvelle clarinette et clarinette-alto, M. Iwan-Müller, de retour de ses voyages en Italie, donnera son premier concert samedi 4 avril 1835, à sept heures et demie, hôtel Laffitte.

ANTÉNOR JOLY, gérant.

PROGRAMME DES SPECTACLES.

ACAD. R. DE MUSIQUE.
On commencera à 7 h. 010.
Les deux premiers actes de
LA MUETTE DE PORTICI,
op. 5 a. Scribe, G. Delavigne, mus. Auber.

Alphonse	Alexis
Silva	F. Prévost
Lorenzo	Massol
Mazaniello	Lafont
Pietro	Dabadie
Borello	Prévost
Fenella mesd.	Legallois
Elvire	Jawurek

Premier acte.
mesd. Bénard, Fitzjames Roland, Vagon.
Mabile, Barrez, Quériau; mesd. Lerouxx, Fitzjames, Vagon.
Ouv. de Guillaume Tell.
LA RÉVOLTE AU SÉRAIL, ball.-féer., 3 a. Taglioni, mus. Labarre; déc. Cicéri.

Mahomet	Montjoie
Ismaïl	Mazillier
Missouf	Simon
Iman	Desplaces
Esclave noir	Quériau
Azélie mesd.	Taglioni
Mina	Elie
Zéir	Forster
Genie	Legallois

1er acte.
Mesd. Montessu, Julia, Vagon, mesd. Noblet, Duvernai.
Emile; mesd. Taglioni, Elie.

THEATRE FRANÇAIS.
On commencera à 6 h. 3/4.
LE MARI ET L'AMANT, c. 1 a. de Vial.

St-Léger	Firmin
Ernest	Mirecour
Frontin	Régnier
Motus	Guiaud
Lisette mesd.	Dupont
mad. St-Léger	Geffroy

LOUIS XI, trag. 5 a., de M. C. Delavigne.

Louis XI	Ligier
Nemours	Geffroy
Commines	St-Aulaire
Coitier	Joanny
Franç. de Paule	Desmousseaux
le cardinal	Dumilâtre
Olivier-le-Daim	Régnier
Tristan	Guiaud
de Dreux	Mathieu
de Lude	Albert
Didier	Monlaur
Craon	Mirecour
Marcel	Dailly
Richard	Faure
le Dauph. mesd.	Menjaud
Marie	Anaïs
Marthe	Dupont

OPERA-COMIQUE.
On commencera à 6 h. 3/4.
LE CONCERT A LA COUR, op.-c. 1 a. Scribe, mus. Auber.

Frédéric	Lemonnier
Victor	Ponchard
Astucio	Fargueil
Rodolphe	Josquin
Adèle mesd.	Calvé
Zerline	Riffaut

LA MARQUISE, opé.-c. 1 a. St-Georges, Adam.

le duc	Boulard
Clairval	Thénard
Paquita mesd.	Lebrun
la marquise	Farguell

ROBIN DES BOIS, op. 3 a. de Weber, arrangé par Castil-Blaze.

Rainold	Victor
Tony	Jansenne
Richard	Henri
Dik	Léon
Robin des Bois	Desrossel
Anna mesd.	Peignat
Nancy	Lebrun

GYMN. - DRAMATIQUE.
On commencera à 6 h. 1/2
LA FEMME QU'ON N'AIME PLUS, vaud. 1 acte. Fournier.

Edmond	Allan
Adrien	Rhosevil
Vincent	Grassot
Juliette mesd.	E Forgeot
Clémentine	Allan

ÊTRE AIMÉ OU MOURIR, v. 1 acte. Scribe, Dumanoir.

Ferdinand	Paul
Sauvigny	Allan
Bonnivet	Numa
Clotilde mesd.	Allan
Hortense	Grassot

LA FILLE DE L'AVARE, vaud. 2 a. Bayard et Dupont.

Grandet	Bouffé
Menu	Klein
Charles	Rhozeville
Isidore	Sylvestre
Nanon mesd.	Julienne
Eugénie	Volnys

TH. DU VAUDEVILLE.
On commencera à 6 h. 1/2.
L'AMI GRANDET, v. 3 a. Ancelot, Comberousse.

Grandet	Volnis
Jumilly	Hippolite
d'Augicourt	Mathieu
de Vaudel	Brindeau
de Nerval	Ste-Marie.
Un domestique	Ballard
la princesse Mmes	Guillemin
la duchesse	Petit-Moreau
Ernestine	C. Stéphany
Adèle	H. Balthazard
fem. de chamb.	C. Balthazard

LES GANTS JAUNES, vaud. 1 a. Bayard.

Remi	Fontenay
Anatole	Arnal
Isidore	Hippolyte
Batistine mesd.	L. Mayer
mad. Durand	Guillemin
mad. Remi	H. Balthazar

ELLE EST FOLLE, v. 2 a. Mélesville.

Harleig	Volnys
Yollack	Lepeintre a.
Maxwell	Hippolyte
Wilkins	Fontenay
David	Mathieu
Jonathan	Ballard
Nelly mesd.	Clara S.
lady Anna	Thénard

THEA. DES VARIETES
On commencera à 7 h. 00
AU CLAIR DE LA LUNE, v. 3 a. Varin, Desvergers, Lubize.

Blondeau	Dumoulin
Rémon	Daudel
Boget	Cazot
Audré	Adrien
Un valet	Doche
Un g. municipal	Vézian
Thémire mesd.	Flore
Clémence	A. Beauchêne

Première représent. de
UNE FEMME EST UN DIABLE v. 1 a.

Médare	Adrien
Putois	Prosper
Blaireau	Alexis
Poireau	Georges
Giblin mesd.	Dupont
Cadiche	Pougaud

LA FILLE DE ROBERT MACAIRE, mél. 2 a. Maillan et Barthélemy.

Macaire	Odry
Bertrand	Hyacinthe
Roger	Alexis
Ducros	Prosper
Vincent	Lamarre
Pierre	Adrien
Mathieu	Vézian
Lodoïska mesd.	Flore
Thérèse	Dupont

TH. DU PALAIS-ROYAL.
On commencera à 6 h. 3/4.
LE RAMONEUR, v. 2 a., Théaulon, Gabriel et Deforges.

de Montaran	Dormeuil
de Varange	Dérval
Jacques	Achard
Antoine	Leménil
David	Boutin
Un domestique	Remi
Marie Mlle	Emma

LES BEIGNETS, v. 2 a. Antier.

de Meilli	Sainville
Lebel	Lhéritier
Louis XV mesd.	Déjazet
mad. Dumière	Théodore
Louise	Emma
Atalante	Marv
la Supérieure	Marie
la Tourière	Baroyer
Pensionnaires	Aglaé, Aimée.

FICH-TONG-KAN, parade chinoise.

Eich-tong-kan	Achard
Kakaoh	Alcide
Poussach-pouf	Sainville
Ka-ouz-chonk	Boutin
1 esclave	Remy
Goulgouly mad.	Pernon

PORTE-SAINT-MARTIN.
On commencera à 5 h. 1/2
LATUDE, dr. 4 tab.

Latude	Jemma
Dalègre	Mélingue
Malesherbes	Auguste
Lenoir	Alfred
St-Marc	Tournan
Schonten	Tournois
Thomas	Moessard
Darragon	Marchand
François	Vissot
Henriette	Moralès
Marguerite	Chéza

LA NONNE SANGLANTE, dr. 5 a. Anicet-Bourgeoi

Valdorf	Mélingue
Cagliostro	Delafosse
Henri	Alfred
Sarmen	Hérét
Thierri	Tournan
Daniel	Vissot
Matteo	Duplanti
Ludgi	Marchant
Aubergiste	Fonbonne
Marie mesd.	Georges
Mathilde	Moralès
Théela	Mélanie
Léna	Lainé

AMBIGU-COMIQUE.
On commencera à 6 h. 1/4.
JOURNÉE D'UN CRÉANCIER, v. 1 acte.

Simonin	Cullier
Samuel	Constant
Toupet	Francisque j.

Adolphe Florville
Sophie mesd. Sophie
Thérèse Héloïse

GLENARVON, drame 5 a. Malefille.
Georges Guyon
Glenarvon Thénard
Charles II. Doval
Harry Albert
Campbelle St-Ernest
Jenkins Callier
Sidnei Constant
un lieutenant Barbieir
d'Arraw Guilluy
Falmouth Alfred
guichetier Coulon
Clari mesd. Gautier
Marguerite Darcei
Betti Héloïse

CIRQUE OLYMPIQUE.
On commencera à 6 h. 0/0.
Grands exercices d'équitation, danse et voltige à cheval.
La Course rapide, par Lejears
Les Chaises, par Auriol.
Les Rubans, par mad. Antoinette.
M. Auguste.
Auriol et Gontard, grotesque.

C'EST AVOIR DU BONHEUR, vaud. 1 acte.
St-Léon Chéri
Sans-chagrin Lautmann
Fritmau Sigeol
Mme Duparc Mme Léonide
les 3 rôles Léontine

L'ANNEAU DE LAVENDETTA mél. 4 a. 5 tabl.
Murviedro Gautier
Mancini Chéri
Nella Albert
Marquetto Victor
Lorenzo Arthur
Ottenio Darcourt
Fiasco Lautmann
Trombellini Signol
1 seigneur Alphonse
1 bandit Bonnet
Vanina mad. Barthélemi

FOLIES-DRAMATIQUES
On commencera à 5 h. 0/0
LE COUREUR DE GRISETTES, v. 1 a. Valery.
Isidore, St-Edme — Flanconade, Belmont — Trognard, Rébard — Un garc. traiteur, Rousseau — mad. Trognard, mesd. Dupuis — Lise, Mélanie — Désirée, Faidi — Rosalie, Alberti.

LA NUIT DES NOCES, m. 3 a. Valcourt, Alphonse — Surville Marly — Boulard, Clément — Belsir, Sagelieu — Criquet, Palaiseau — officier, Fleuri — mad. St-Ange, Delile — mad. Belval, Dupont — Justine, Louise.

LES CHAUFFEURS, mélod. 3 actes.

DIX ANS AVANT, prologue. Hébert, Camille — Firmin, Alphonse — Maurice, Dussert — Lafouine, Rébard — de Lauzan, Marly — Foret, Arnold — Courtois, Fleury — 1 sergent, Belmont — 1 crieur, Charles — un paysan, Adrien — 1 commis, sionnaire, Victor — la comtesse, mesd. Elise — Jeannette, Suzanne — Une jeune fille, Mélanie.

THEAT. MONTMARTRE
LE PRÉDESTINÉ, vaud.
Jules, Antonin — Anatole, Prost — domestique Joseph. — Gabrielle, mesd. Caumont — la tante, Gai — Une dame, Léontine — l'hôtesse, Amélie.

FEMME QU'ON N'AIME PLUS.
Edmond, Prot — Adrien, Casimir — Vincent, Joseph — Clémentine, mesd. Caumont — Juliette, Amélie.

JEUNE MARI.
Oscar, Lajarielte — Dupérier, Durlanges — Surville, Dumont — John, Joseph — mad. de Beaufort, Lacase — mad. Dalbi, Lebel — Clara, Beaucourt.

LES MÉMOIRES D'UN COLONEL DE HUSSARDS, v 1 a.
Le colonel, Dumont — le lieutenant, Adolphe — la comtesse, mad. Virginie.

CONCERTS - MUSARD.
Rue Saint-Honoré, 359.

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.
Le Dieu et la Bayadère, Auber
Madrid quad. Musard
O. de Lestocq, Auber
1re quad. de la Juive, Musard
Ouv. du jeune Henri, Méhul
2e quad. de la Juive, Musard

DEUXIÈME PARTIE.
O de Sémiramide, Rossini
Nouv. q. d'l Puritani, Musard
Robin des Bois, Weber
Le 500e quad. de Musard.
Les Roses, s. de v. all. Musard
Tarentelle de la Muette, Auber

IMPRIM DE JULES DIDOT, boulevard d'Enfer, 4

LA BIBLE,

TRADUCTION DE LEMAISTRE DE SACY.

La 115e livraison vient de paraître. — L'ouvrage se composera de 150 à 160 livraisons.

LA 15e LIVR. DE LA RÉIMPRESSION EST EN VENTE. — ON SOUSCRIT POUR 25, 50, 75 OU 100 LIV.

Edition pittoresque et de luxe, format in-4°, la plus jolie qu'on ait encore publiée. Cinq sous la livraison ornée d'une belle gravure SUR ACIER, avec feuillet séparé; couverture imprimée. Deux livraisons par semaine.

Ce livre n'est point une imitation faite à plaisir; c'est la version française la plus fidèle, admise par tous les chrétiens; c'est la Bible des SAVANS, complète, pure, sans additions ni commentaires. — Rue Saint-Honoré, 251.

Par Brevet d'Invention
PÂTE DE REGNAULD AINÉ

Pharmacien, rue Caumartin, 45, au coin de la rue Neuve-des-Mathurins.

AUTORISÉE PAR BREVET ET ORDONNANCE DU ROI.

Cette Pâte guérit les rhumes, catarrhes, toux, coqueluches, asthmes, enrouemens et autres maladies de la poitrine. Ne contenant point d'opium, son usage n'apporte aucun trouble dans les fonctions digestives. Ce rare avantage d'être constamment efficace et de ne nuire jamais lui a valu la préférence des médecins les plus distingués. Dernièrement encore, on vient de constater, par des expériences comparatives faites dans les hôpitaux de Paris, la supériorité manifeste de la PATE DE REGNAULD AINÉ sur tous les autres pectoraux.

ON LA TROUVE ÉGALEMENT CHEZ MM.

Dublanc, rue du Temple, 139;
Fontaine, rue du Mail, 8;
Laillet, rue du Bac, 19;
Touche, faubourg Poissonnière, 20;
Toutain, rue St-André des-Arts, 52;
Aux Pyramides, rue St-Honoré, 295.

DEPOT DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE ET DE L'ETRANGER. 86

REVUE DE PARIS

LE NUMÉRO DU 29 MARS CONTIENT LES ARTICLES SUIVANS :

DU MOUVEMENT INTELLECTUEL ET LITTÉRAIRE SOUS LE DIRECTOIRE ET LE CONSULAT. — *Le Dernier homme*, 4e article; par M. Ch. Nodier.
LES POÈTES DE PROVINCE; par M. X. Marmier.
SALON DE 1835; par M. Schœlcher.
CHRONIQUE MUSICALE. — *Le Cheval de bronze*; par M. Castil-Blaze.
CHRONIQUE DE LA SEMAINE. — Livres nouveaux, etc., etc.

LES PROCHAINES LIVRAISONS DE LA REVUE CONTIENDRONT :

La fin de Séraphita, par M. de Balzac.
Mémoires d'une jeune mariée, par M. de Balzac.
La vie littéraire, par M. Jules Janin.
Une maîtresse a l'opéra, par M. E. Scribe.
Le juge de son honneur, par M. Alphonse Royer.
Le château de la roche-guyon, par M. Léon Gozlan.
L'art contemporain en belgique, par M. Roger de Beauvoir.
René le tueur, par le même.
Des associations littéraires, par M. A. Luchet.
Les comtes de gowrie, par M. Granier de Cassagnac.
Huit jours au château de montfillon, par M. Frédéric Soulié.
Hercule renaud d'est, par M. Louis de Maynard.
Herculanum, poème, par M. Méry.
Une vie d'artiste, par M. Eugène Sue.
L'académie royale de musique, depuis Cambert jusqu'à Rameau. 1re *époque*. — Depuis Rameau jusqu'à Méhul, 2e *époque*. — Depuis Méhul jusqu'à Meyerbeer, 3e *époque*; par M. Castil-Blaze.
Les danseuses de l'opéra, depuis sa fondation, par M. A. Delrieu.
Les femmes poètes au xixe siècle, par M. A. Delatour.
Les femmes célèbres du xixe siècle, avec portraits accompagnés d'Esquisses et Notes biographiques.
L'hôtel rothschild a paris, par M. Nestor Roqueplan.
Les magasins de paris.

On s'abonne rue des Filles-Saint-Thomas, n° 17.

GUERISON
DES MALADIES SECRETES
PAR LA MÉTHODE NOUVELLE DU DOCTEUR CH. ALBERT.

UN BREVET D'INVENTION vient d'être accordé par le gouvernement à Ch. Albert, docteur en médecine de la faculté de Paris, pharmacien-chimiste, ex-pharmacien des hôpitaux civils de la ville de Paris, professeur de médecine et de botanique, membre de plusieurs Sociétés savantes, auteur de divers ouvrages de médecine, inventeur du VIN DE SALSEPAREILLE, de la purification et de la dulcification du BOL D'ARMENIE, honoré de médailles et de récompenses nationales, etc.

CONSULTATIONS GRATUITES
Tous les jours, de huit heures du matin à huit heures du soir.
RUE MONTORGUEIL, N. 21, AU PREMIER.

La METHODE ALBERT est DEPURATIVE, PROMPTE, SURE, peu coûteuse et facile à suivre en secret.

INCURABLES.

L'auteur continue de faire délivrer gratuitement le vin de Salsepareille ou le bol d'Arménie, nécessaires à la guérison de tous les malades réputés INCURABLES qui lui sont adressés de Paris et des départemens, avec la recommandation des médecins d'hôpitaux, des jurys médicaux et des préfets.

Traitement par correspondance en anglais, espagnol, italien, allemand et portugais.

NOUVELLE VENTE PAR ACTIONS.

De toutes les ventes par actions qui ont eu lieu depuis quelque tems, il n'y en a aucune qui ait mérité l'attention du public autant que celle du ci-devant château de plaisance impérial près de Vienne, aux environs de Schœnbrunn et de Tivoli, connu sous le nom de

THERESIENBAD
A MEIDLING,

Evalué judiciairement à un million 230,000 florins et auquel se trouvent attachés de plus les prix de fl. 30,000, 20,000, 15,000, 10,000, 5,000, 4,000, 2,000, 1,000 jusqu'à fl. 15, s'élevant ensemble à un million 525,000 florins, dont fl. 200,000 spécialement affectés aux primes gagnant forcément.

Cette belle et riche propriété, située aux portes de Vienne, comprend : 1° Un palais magnifique dont la grande impératrice Marie-Thérèse a fait ses délices, et lequel, avec ses bâtimens accessoires, rapporte un loyer annuel de fl. 15,000; 2° un établissement de bains sulfurés, dont l'eau très salubre attire tous les ans un nombre prodigieux d'étrangers et d'indigènes; 3° une métairie, un théâtre, une traiteurie contenant de vastes salles, des caves, des glacières. Enfin elle ne laisse rien à désirer à celui que le sort aura favorisé de ce gain précieux.

Le tirage de cette vente par actions aura lieu irrévocablement le VINGT-SEPT AVRIL, à Vienne, sous la garantie du gouvernement.

PRIX D'UNE ACTION : 20 FRANCS.

Sur cinq actions prises ensemble, une sixième sera délivrée gratis et une septième en sus de COULEUR ROUGE gagnant forcément et concourant plusieurs fois aux tirages. Le prospectus français, contenant tous les renseignemens ultérieurs, est fourni sans frais par le soussigné, chargé principalement du débit de ces actions portant sa signature. Le paiement des actions pourra se faire en traite sur une ville de commerce ou sur ma disposition après la réception des actions. La liste officielle des actions gagnantes sera adressée, franche de port, aux actionnaires à l'étranger et au bureau de ce journal. Les personnes qui désireraient prendre des actions ou recevoir le Prospectus, sont priées d'écrire directement, au plus tard jusqu'au 30 avril, à

F. E. FULD,
banquier et receveur-général, à Francfort-sur-Mein.

Il n'est pas nécessaire d'affranchir.

P. S. On peut également se procurer par M. FULD des actions de toutes les autres ventes annoncées dans les journaux.

PASTILLES DE LEPÈRE.

Une dose de 2 fr. 25 c. guérit un rhume opiniâtre. Place Maubert, 27.

Ancienne maison de Foy et Ce, rue Bergère 17
Seul établissement consacré à négocier les

MARIAGES

sans aucun honoraire pour les dames, et sans détours préliminaires pour les hommes. (Affr.)

GRISIER,
Professeur d'armes suppléant de LL. AA. RR. les princes.
4 RUE DU FAUBOURG MONTMARTRE.

Une médaille a été décernée à M. Billard.

MAUX DE DENTS.

La CRÉOSOTE-BILLARD guérit la carie des dents gâtées, enlève à l'instant la douleur la plus vive, et s'emploie sans le moindre danger. 2 fr. le flacon avec l'instruction, chez Billard, pharmacien, rue Saint-Jacques-la-Boucherie, 28, près la place du Châtelet.

TRAITEMENT DES GRAVES
Pour Guérir sans Mercure
MALADIES SECRETES
RUE RICHER N° 6 BIS

GUÉRISON DES DARTRES.

Traitement et guérison radicale par une méthode végétale, peu dispendieuse et facile à suivre en secret, visible, r. Aubry-le-Boucher, 5, et à la pharmacie, r. J.-J. Rousseau, 21.

PAR BREVET D'INVENTION.

PARAGUAY-ROUX

Un morceau d'amadou, imbibé de PARAGUAY ROUX, placé sur une dent malade, guérit sur le champ la douleur la plus aigue. On ne le trouve à Paris que chez les inventeurs et seuls brévetés, ROUX et CHAIS, pharmaciens rue Montmartre, 145. Dépôt dans toutes les villes de France et les principales de l'étranger. 4